

Les VERT-E-S JURA soutiennent la campagne "Des communes pour Gaza"

Le 7 octobre 2023, l'attaque terroriste du Hamas a fait plus de 1'200 morts et 250 otages, dont une cinquantaine ne sont toujours pas libérés plus de 20 mois plus tard. La riposte des autorités israéliennes est totalement démesurée, infligeant des souffrances immenses à la population palestinienne avec plus de 54'000 morts, dont près de 15'000 enfants et 100'000 victimes à ce jour. 90% de la population est déplacée, plus de 60% des bâtiments de la bande de Gaza sont détruits ou endommagés, dont des hôpitaux et des écoles. Dans la bande de Gaza, la survie est un combat permanent. : aux bombardements incessants s'ajoute la famine. La situation à Gaza est une réelle préoccupation pour le parti des VERT-E-S JURA comme en témoignent les différents communiqués de presse sur le sujet, ainsi que la résolution 224 déposée par notre collègue député au Parlement Baptiste Laville qui exhortait au Conseil fédéral à réclamer un cessez-le-feu immédiat à Gaza. La Suisse, pays dépositaire des Conventions de Genève et siège du Conseil des droits de l'homme de l'ONU a une responsabilité institutionnelle et morale particulière. Le Conseil fédéral doit s'engager pour la libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens, pour un cessez-le-feu immédiat en Palestine, au Liban et en Syrie ainsi que pour la levée sans délai du blocus de Gaza. Les

Villes de Lausanne et Genève lancent ainsi un appel urgent au Conseil fédéral et appellent les autres villes à s'y associer. C'est à ce jour 77 communes qui ont répondu à l'appel, dont les 5 communes jurassiennes Les Enfers, Le Bémont, Soyhières, Moutier et Delémont . Après des mois de prises de position contradictoires et de silence au sujet de l'offensive militaire israélienne, il est temps que le Conseil fédéral porte enfin une voix forte et claire sur le sujet, respectueuse de l'histoire de notre pays et de sa tradition humanitaire. Nous attendons du Conseil fédéral un engagement fort et immédiat en la matière. Les villes signataires de la déclaration de Genève et Lausanne entendent réaffirmer leur solidarité avec toutes les victimes, leur attachement au respect du droit humanitaire international et à la promotion de la paix. En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse est solidairement responsable du respect du droit international humanitaire et se doit de dénoncer les violations commises, d'appeler au respect du droit international. La Suisse a toute compétence et légitimité pour s'engager à la fois sur le plan humanitaire et diplomatique en faveur d'une solution politique pacifiée et durable. C'est pourquoi, en plus de nos démarches sur le plan cantonal, Les VERT-E-S JURA demandent aujourd'hui un engagement actif de leurs élu·e·s en les invitant à porter cette interpellation dans leurs conseils communaux respectifs. Nous réaffirmons également notre engagement contre le racisme et l'antisémitisme qui ont sensiblement augmenté en Suisse depuis le début du conflit.

Les VERT-E-S JURA